

Prix AISS des bonnes pratiques pour l'Europe : La CCMSA obtient 3 distinctions

Info presse
24/04/2024

La CCMSA obtient trois certificats de mérite dans le cadre du prix AISS des bonnes pratiques pour l'Europe. Ces distinctions interviennent dans le cadre de de l'édition 2024 du forum européen de l'Association internationale de Sécurité sociale (AISS), qui a eu lieu du 16 au 18 avril.

Cette reconnaissance internationale, parmi 119 bonnes pratiques issues de 40 institutions de 26 pays, met en lumière l'engagement du régime agricole pour une sécurité sociale innovante, accessible et au plus proche de ses adhérents.

- **L'innovation digitale** : « L'écoute utilisateur à la Fabrique digitale innovante : s'appuyer sur le design thinking pour concevoir des services répondant aux besoins des usagers » ;
- **La gestion de la connaissance** : « Le Knowledge management au service d'une organisation apprenante : comment la CCMSA accompagne ses différents collaborateurs avec ses portails documentaires Essentiels » ;
- **Le maillage territorial / réseau France Services** : « Un front office renforcé de sécurité sociale au cœur des territoires : accompagner dans un même lieu, l'ensemble des assurés sociaux ».

Toutes les informations relatives à l'Association internationale de Sécurité sociale (AISS) ici :
issa.int/fr/about/the-issa

A propos de la MSA

Avec 28,1 milliards de prestations versées à 5,2 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.